



FLASH
infos

SPECIAL DECONFINEMENT

11 Mai 2020 – n° 221

ST ANTOINE
DU ROCHER

L'INFORMATION EN TEMPS REEL

Nous vous invitons à consulter :

- le site de la commune : www.saint-antoine-du-rocher.fr
- la page Facebook Saint Antoine du Rocher, S'informer, Sortir, Innover : <https://www.facebook.com/saint.antoine.du.rocher/>
- le site de la Communauté de Communes : <http://www.gatine-racan.fr>

OUVERTURE DE LA MAIRIE

- La mairie sera ouverte au public lundi - mercredi - vendredi de 8h30 à 12h.
Visite sur rendez-vous préalable au 02 47 56 65 04 pour les services de l'urbanisme.
- La poste sera ouverte aux horaires habituels lundi mercredi jeudi de 13h30 à 17h30 et samedi de 9h à 12h
- La Bibliothèque sera ouverte aux heures habituelles les 16 – 20 – 27 et 30 Mai.

DISTRIBUTION DES MASQUES

- La municipalité a commandé des masques grands publics en tissu lavable afin de les distribuer à toute la population rocantonienne. Ces masques devraient arriver fin mai. 2 masques sont prévus pour chaque personne du foyer fin Mai, et un 3^e fin Juin.
Merci de compléter le bon de commande ci-dessous et de le déposer dans la boîte à lettres de la mairie.
À réception, les masques seront mis à votre disposition gratuitement et déposés dans votre boîte à lettres par l'équipe municipale.
- Les masques confectionnés par les couturières de Saint Antoine - que nous remercions encore vivement pour leur action solidaire - ont déjà été distribués aux personnes de plus de 68 ans par l'intermédiaire du CCAS.

Port du masque obligatoire dans les lieux publics tels que la Mairie et la Bibliothèque.

✂

BON DE COMMANDE DE MASQUE

Adresse : 37360 SAINT ANTOINE

Téléphone :

NOM Prénom : Age :

Au-delà de 5 personnes
dans votre foyer,
commander sur papier libre

VOS COMMERÇANTS SONT OUVERTS

- le Tabac : de 7h30 à 13h et de 16h à 19h – Fermé le mardi et dimanche après-midi
 - la Boulangerie : de 7h à 13h et de 16h à 19h – Fermé le lundi et samedi après-midi
 - l'Épicerie : de 8h30 à 13h et de 16h à 19h30 – Fermé le mardi
- Place de La Chapelle : - le boucher : le vendredi matin
 - le camion pizza : le mercredi soir

RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE

- L'école ouvrira le jeudi 14 mai suivant le protocole sanitaire transmis par l'Inspection Académique.
Sur plus de 200 élèves inscrits, 90 enfants - dont 25 prioritaires - seront accueillis par jour par l'équipe enseignante, de façon échelonnée.
Une équipe d'environ 15 personnes sera présente pour assurer :
 - l'encadrement des enfants à la pause méridienne
 - le nettoyage et la désinfection des locaux.Dans un premier temps, les repas seront pris dans les classes.
- La garderie est maintenue matin et soir uniquement pour les enfants prioritaires, par manque de personnel.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, veuillez contacter la directrice soit :

- par mail : ec-saint-antoine-du-rocher@ac-orleans-tours.fr
- soit en laissant un message sur le répondeur : 02 47 56 73 12.

Documents demandés à l'inscription : justificatif de domicile , livret de famille, carnet de vaccinations, certificat de radiation de l'ancienne école pour les élèves déjà scolarisés.

ACCÈS AUX PARCS PUBLICS

- Le plan d'eau sera ouvert à la balade. La réouverture de la pêche est prévue le samedi 30 mai. 10 mètres de distance entre les pêcheurs sera exigée comme le stipule la Fédération de pêche. Pour toute autre information, s'adresser au Président de l'association «Les Amis de la Grenouillère» : Claude ROUMEAS - 02 47 56 60 25 - clauderoumeas@wanadoo.fr
- Le parc Barillet-Deschamps sera ouvert après le passage de l'entreprise extérieure assurant l'entretien.

RAPPEL GESTES BARRIÈRES

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades

BON DE COMMANDE DE MASQUE

A déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie